

1998-2013



15 ANS!

Clos de l'Olivier a.s.b.l

CENTRE DE REVALIDATION DE LA FAUNE SAUVAGE
AGRÉÉ PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

Rue du Bourrelrier 21 - B-7050 Masnuy-St-Jean

www.closdelolivier.be - mail@closdelolivier.be

Tél.: 065/235975 - Gsm: 0475/67-55-37

BE17 1030 2051 0821 BIC NICABEBB

RENARD ROUX (VULPES VULPES)



Ordre : Carnivora

Famille : Canidae

Genre : Vulpes

Taille : 0,90 à 1,10 m (hauteur au garrot 0,40 m – longueur de la queue 0,40 m)

Poids : 6 kg

Longévité : 2 à 3 ans à l'état sauvage

DESCRIPTION DU RENARD ROUX

Le renard roux est un petit canidé qui doit son nom à la couleur de son pelage rougeâtre qui, selon les spécimens, les endroits et les saisons, peut varier du brun clair au marron, en passant par le gris. La queue touffue est presque aussi longue que le corps. Les babines, les joues, la poitrine, le dessous du corps et le bout de la queue sont blanchâtres, alors que sa truffe et le bout des pattes sont noirs. Ses oreilles longues et triangulaires sont dotées de poils empêchant les parasites et les insectes d'y pénétrer. Le museau est fin et allongé. Ses pattes sont fines et courtes.

HABITAT DU RENARD ROUX

Le renard roux est le plus commun des renards. On le trouve sur l'ensemble du territoire belge. Il se trouve également sur le continent eurasiatique, en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord et même en Australie où il a été importé. Il fréquente tous les biotopes : forêts, champs, marais, steppes... On le trouve même dans les villes où il vit en marge des humains.

COMPORTEMENT DU RENARD ROUX

Le renard roux vit en couple ou en petits groupes familiaux sur un territoire dont la superficie peut atteindre de 300 à 400 hectares, et occupe des terriers abandonnés qui possèdent plusieurs sorties lors des mises bas. En temps normal il préfère dormir à l'air libre. Lorsqu'il part en chasse, il pratique le mulotage pour capturer ses proies. Cette technique consiste à repérer sa proie à l'ouïe, puis à sauter à la verticale comme si les pattes étaient montées sur des ressorts, et à retomber avec les membres antérieurs sur la victime. Elle se pratique principalement dans les zones herbeuses sous lesquelles courent les galeries des rongeurs, ou lors des fenaisons. Avec sa petite bouche qui semble ricaner en permanence et ses yeux fendus, le renard roux inspire inmanquablement la malice et la ruse.

REPRODUCTION DU RENARD ROUX

Les accouplements ont lieu entre mi-janvier et mi-février. La femelle met bas au terme d'une gestation de deux mois. Les portées sont généralement de quatre à six petits dans la tanière qu'aura aménagée leur mère. Les jeunes naissent aveugles et ne commencent à voir qu'au bout d'une quinzaine de jours. Ils sont sevrés vers 4 ou 5 semaines et atteignent leur maturité sexuelle vers 10 mois.

REGIME ALIMENTAIRE DU RENARD ROUX

L'alimentation du renard roux se compose essentiellement de rongeurs (campagnols, mulots, écureuils, lapins...), d'amphibiens et de reptiles, d'oiseaux et d'insectes, mais il mange également des œufs, des baies, des fruits mûrs (cerises, prunes, pommes...), des champignons et des charognes. Certains individus ont été observés en train de pêcher des truites. Il est également réputé pour semer la terreur dans les poulaillers.

MENACES SUR LE RENARD ROUX

Comme déjà écrit, il est sujet à diverses législations en Belgique Fédérale. Cependant il rend d'incalculables services en nous débarrassant de 5.000 à 10.000 rongeurs par an, le renard aurait pu être menacé compte tenu de la chasse effrénée dont il a été victime pour sa réputation de tueur de poules. En Belgique il n'est plus porteur de rage pour le moment de la rage. Il a été scientifiquement établi que plus il était chassé, plus sa capacité de reproduction augmentait pour compenser les pertes. En Grande Bretagne où la chasse à courre a été interdite en 2005, près de 50.000 renards perdent la vie chaque année sans que les populations ne soient mises en danger. L'animal prospère, et comme il possède une grande faculté d'adaptation, on le retrouve même dans les grandes villes de notre pays (Bruxelles Namur, Mons...), et ailleurs en Europe.

PAYS INDEMNES DE RAGE :

Allemagne - Andorre - Autriche - Chypre - Cité du Vatican - Danemark - Finlande - France - Grand-Duché du Luxembourg - Irlande - Italie - Liechtenstein - Malta - Monaco - Norvège - Pays-Bas - Portugal - République tchèque - Royaume-Uni - Islande - Saint-Marin - Suède - Suisse

Les pays qui ne sont pas sur la liste sont considérés comme pays à risque.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme les autres membres de cette famille, hormis la rage qui sévit encore dans les pays de l'Est, le renard roux peut être vecteur de maladies mortelles pour l'Homme, telles que la trichinose et l'échinococcose alvéolaire (cette dernière attaque irrémédiablement le foie). Ces maladies sont transmises par contact buccal avec les excréments (que l'on nomme « laissées ») des carnivores porteurs, ou par ingestion d'aliments souillés lors de récoltes de fruits sauvages ou de champignons... L'animal fuit les secteurs agricoles de cultures intensives qui ne lui procurent plus la nourriture nécessaire et devient de plus en plus citadin. Cette promiscuité avec l'Homme pose des problèmes de salubrité publique. Il est fortement déconseillé de laisser des gamelles avec de la nourriture pour chien ou chat dans les jardins ou sur les terrasses, et d'utiliser des poubelles rigides à couvercles plutôt que des sacs pour éviter d'attirer le goupil.

Il est indispensable de prendre l'animal en cas de problèmes avec des gants et jeter ceux-ci après emploi .